

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18 mars 2018 de l'Association « Aide aux enfants Cambodgiens-Foyer Lataste »

Association sans but lucratif, régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901 106 Boulevard Diderot, 75 012 Paris

Présents:

- Patricia LABOURIER -Présidente
- Georges LABOURIER Trésorier
- Clémence DAUZAT Salariée
- Xavier ERNOULT
- Marie-Claude THEVENET
- Annie CRICKET
- Jean-Pierre & Josette VALLOT
- Lilyane & René JOZ-ROLAND

- Serge et Joëlle NUNES
- Mr & Mme VALLET
- Marie WITTMANN
- Mr & Mme LAFAVERGES
- Mr & Mme RODRIGUES
- Didier BIJASSON
- Yolande MELJAC

Ont donné pouvoir : Bruno Combes, Georges Moyer, Gilles Mocond'huy, Evelyne Shalgian, Alberte Sirgue, Xavier Duvigneau, Juliette Vallenet, Karine Beerblock, Natacha Morales, Nicole Franceschino, Emmanuel Guary, Claire et Dominique Puvilland, Yves et Elisabeth Avettand-Fenoël, Martine de Quay, Christine d'Houdain, Rémy Bouttier.

Les membres de l'Association AEC-Foyer Lataste se sont réunis le dimanche 18 mars, à 15h, à la Galerie 432, au 432 route du Col des Aravis, 74220 La Clusaz, sous la présidence de Patricia LABOURIER et sous l'ordre du jour suivant :

- -Démission d'Anne Lecleach du Conseil d'administration
- -Rapport moral et financier pour l'année 2017
- -Approbation des comptes 2017 et affectation du résultat
- -Projets 2018
- -Questions diverses
- → Le Rapport moral et financier de l'année 2017 ainsi que toutes les questions de l'ordre du jour sont présentés par la salariée du siège au moyen d'un Power Point.

En conséquence de cet ordre du jour, 3 résolutions sont proposées au vote de l'Assemblée Générale.

1ère résolution: Ratification de la démission d'Anne Lecleach' du CA d'AEC-Foyer Lataste

L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la démission d'Anne Lecleach' du Conseil d'administration de l'association.

2ème résolution : Approbation du rapport moral et financier de l'année 2017

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture de ce rapport moral et financier sur l'exercice 2017, approuve les termes de ce rapport. Cette résolution est votée à l'unanimité.

3ème résolution : Approbation des comptes 2017 et affectation du résultat

L'AG approuve les comptes de l'exercice 2017 qui se clôture avec un déficit comptable de 16'963 € Elle décide d'affecter ce résultat négatif au compte report à nouveau qui passe ainsi à un solde positif de 26'139 € Cette résolution est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.